

Domaine de la Pinède

Lieu dit « Maignan »

33 980 AUDENGE



NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE

BÂTIMENTS A et B

Edition du 17/04/2009

Gros Oeuvre :

- 1) Démolition, nettoyage du terrain
- 2) Fondations des bâtiments suivant étude de sol et études béton armé
- 3) Murs des façades en béton armé ou en maçonnerie de blocs agglomérés de 20 cm
- 4) Murs de refends porteurs en béton armé
- 5) Planchers pré-dalles en béton armé
- 6) Escaliers en béton armé pour les communs
- 7) Garde-corps des terrasses et loggias en serrurerie et maçonnerie, localisation suivant plans
- 8) Façades en enduit gratté teinté dans la masse, brique ou enduit matricé, et peinture suivant projet architecte

Étanchéité :

- 1) Étanchéité des terrasses accessibles surplombant des zones habitables conforme aux normes avec protection par dalles béton posées sur plots;
- 2) Toitures terrasse inaccessibles avec étanchéité auto-protégée

Toiture :

- 1) Charpente bois traitée
- 2) Couverture tuiles en terre cuite
- 3) Gouttières et descentes EP en PVC

Menuiseries extérieures :

- 1) Ensembles menuisés d'accès aux halls associant portes et parties fixes en aluminium et vitrage SECURITE
- 2) Menuiserie en PVC pour les châssis fixes, coulissants et portes fenêtres avec double vitrage isolant phonique et thermique. Localisation selon plan architecte

- 3) Volets roulants en PVC dans toutes les pièces à l'exception des SDB et WC
- 4) Exutoire de fumée en partie haute de la cage d'escalier
- 5) Boîtes aux lettres de chez RENTZ ou équivalent

Menuiseries intérieures :

- 1) Portes palières à âme pleine, serrure à 3 points, poignée de tirage
- 4) Portes intérieures à panneaux isoplans laquées blanc usine
- 5) Portes de placards coulissantes ou pivotantes. Intérieur de placard équipé de crémaillères uniquement.
- 6) Butoirs de portes
- 7) Coffres de volets roulants monobloc et lames de volets en PVC, commande manuelle par tringle.

Serrurerie :

- 1) Garde-corps ou lisses métalliques galvanisés sur balcons selon projet architecte
- 2) Rampe d'escalier métallique pour les communs

Plâtrerie :

- 1) Division intérieure des appartements par cloisons en placoplâtre de 50mm et placostil de 72 mm pour les gaines techniques ou voile béton selon étude BET Structure
- 2) Isolation des murs par complexe plaque de plâtre + polystyrène, épaisseur suivant étude thermique
- 3) Isolation des combles par laine minérale soufflée, épaisseur suivant étude thermique

Electricité – Chauffage – Téléphone – VMC :

L'installation électrique sera conforme à la norme C15-100

Logements :

- 1) Niveau d'équipement équivalent au label PROMOTELEC Habitat neuf
- 2) Appareillage de marque ARNOULD ou similaire de teinte blanche
- 4) Les points lumineux des appartements seront livrés avec douille à bout de fil
- 5) Attente électrique pour hotte aspirante
- 6) Sonnette d'entrée
- 7) Chauffage électrique par radiants et convecteurs, localisation suivant étude thermique

Hall et parties communes :

- 1) Les communs seront équipés de luminaires de type spots ou appliques murales
- 2) Portier électronique de type ARNOULD ou équivalent avec plaque de rue en aluminium, compris micro et haut-parleur, bouton poussoir.
- 3) Eclairage du hall et des circulations des communs par appliques commandées par télérupteurs et minuteries

Extérieurs :

Eclairage extérieur par candélabres ou bornes commandé par cellule photoélectrique ou horloge.

Ascenseur :

Sans objet

Equipement de télécommunications :

L'installation électrique doit être conforme à la norme C15-100

- 1) Télévision : réception des chaînes hertziennes et de un satellite – prises TV dans séjours et chambre principale
- 2) Téléphonie : joncteurs téléphoniques dans le séjour, les chambres et la cuisine

Plomberie / sanitaire :

Logements :

1) *Équipement des Salles de bains / Salles d'eau :*

- *Meuble vasque avec miroir en dossier*
- *Baignoires acier avec tablier en Robinetterie de type PORCHER ou similaire normes NF, mitigeur*

2) *Équipement des cuisines :*

Cuisines T2

*Plan de travail avec évier inox encastré (1 bac + 1 égouttoir), plaque vitrocéramique encastrée 2 « feux » ainsi que meuble de rangement au dessus de l'évier
Meubles sous plan de travail avec réservation pour four encastré (non fourni)*

Autres cuisines

Meuble sous évier, évier inox 2 bacs + 1 égouttoir.

Emplacements (5 unités) pour réfrigérateur, four, lave-vaisselle, plaques électriques et lave-linge (non fournis)

- 3) *Cuvette de WC avec vidage par bouton poussoir et mécanisme de chasse silencieux double débit, y compris double abattant blanc*
- 4) *Cumulus électrique avec groupe de sécurité et cuve émaillée*
- 5) *Contenance T2=150 litres, T3=200 litres, T4=250 litres*
- 6) *Robinet d'arrêt pour chaque appartement*
- 7) *Compteur d'eau individuel à la charge de l'acquéreur*
- 8) *Branchements LV et LL suivant plan*

Parties communes :

- 1) *Robinets d'arrêt sur colonne montante et robinet de purge général*
- 2) *Alimentation intérieure en cuivre rouge ECROUI posé sur collier anti-vibrations*
- 3) *Installation intérieure EU et EV en PVC*
- 4) *Chutes des EU en PVC de type UNIC ou similaire*

Revêtements de sols et faïences :

Logements :

- 1) *Carrelage en grès émaillé 30/30 dans toutes les pièces*
- 2) *Faïence en salle de bains : en dossier au droit de la baignoire sur 2,00m et du lavabo sur 60 cm. Couleur blanche, dimension 15x15.*

3) *Faïence des cuisines :*

Cuisines ouvertes T2 : au droit du plan de travail sur une hauteur de 60 cm y-compris retours sur la largeur du plan de travail. Couleur unie au choix de l'acquéreur dans la gamme présentée par le Maître d'ouvrage, dimension 15x15.

Autres cuisines : au droit de l'évier sur une hauteur de 60 cm y-compris retour sur cloison si évier placé contre une cloison.

4) *Balcons : dalle béton lissée*

5) *Terrasses à RDC : dalle béton lissée*

Parties communes :

1) *Hall et circulations RDC : carrelage 30 X 30 y compris plinthes assorties*

2) *Circulation étages : moquette tuftée velours – U3P3*

3) *Les escaliers seront réalisés en béton peint*

4) *La mise en œuvre de matériaux de qualité équivalente mais différents reste possible dans le cadre du projet définitif d'aménagement et de décoration des parties communes*

Peinture - Papier peint :

Logements :

Pièces sèches :

- *Projection de Gouttelette grains fin sur les murs*
- *Gouttelette grains fins ton blanc sur plafonds*

Pièces humides :

- *Projection de Gouttelette lessivable grains fin sur les murs*
- *Gouttelette grains fins ton blanc sur plafonds*
- *Gouttelette grains fins ton blanc lavable sur plafonds*

Menuiseries bois :

Deux couches de laque satinée

Parties communes :

Plafonds des circulations :

- Goutelette sur faux plafond plâtre ou béton

Murs des circulations et du hall d'entrée :

- Toile de verre peinte dans le hall d'entrée et les circulations
- Cadre et miroir dans le hall d'entrée
- La mise en œuvre de matériaux de qualité équivalente mais différents reste possible dans le cadre du projet définitif d'aménagement et de décoration des parties communes

VRD – Espaces verts :

Jardins privés :

- 1) Sans objet

Espaces verts communs :

- 1) Engazonnement suivant plan de masse
- 2) Plantation d'arbres de haute tige selon projet architecte
- 3) Plantation d'arbustes variés selon projet architecte

Voirie et réseaux :

- 1) Parking et voirie en enrobé ou revêtement bicouche suivant plan de masse
- 2) Réseaux d'évacuations des eaux pluviales et eaux usées
- 3) Eclairage extérieur par candélabres ou bornes commandés par cellule photoélectrique ou horloge

Clôtures :

Poteaux en acier et grillage plastifié hauteur 1.10m. suivant plan masse en périphérie de l'opération